

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-AIMÉ-DES-LACS
MRC DE CHARLEVOIX-EST**

4 MARS 2009

À une séance ordinaire du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, dans le comté de Charlevoix, tenue au lieu et à l'heure habituels des séances, mercredi le 4^{ième} jour de mars 2009. Sont présents Madame et Messieurs les conseillers : Maurice Chamberland, Ginette Boily, Rémy Belley, Raynald Godin, Gilles Gaudreault et Cajetan Guay sous la présidence de son honneur le maire Monsieur Bernard Maltais.

1. CONSTATATION DU QUORUM.

Le maire, Monsieur Bernard Maltais, constate le quorum à 19h et déclare la séance ouverte.

2009-03-01

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver et d'adopter l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

1. Constatation du quorum.
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2009 et des séances extraordinaires de 9 et du 11 février 2009.
4. Approbation des comptes à payer.
5. Subventions reçues relatives au plans et devis du chemin Tremblay.
6. Offre d'emploi pour un ou une secrétaire trésorier adjoint, recommandation du comité pour les entrevues.
7. Dissolution de la Société d'Initiatives de Saint-Aimé-des-Lacs et remise des actifs.
8. Mandat à Madame Lise Robitaille, notaire, pour le transfert des avoirs et des actifs du SISAL inc. à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.
9. Demande de subvention pour un(e) secrétaire pour la gestion du centre récréatif.
10. Demande d'aide financière relative à l'entente de partenariat régional en tourisme Région touristique de Charlevoix.

11. Mandat pour Monsieur Alain Gauthier de Raymond Chabot Grant Thorton pour régulariser la situation de la TVQ avec les autorités gouvernementales.
12. Augmentation du crédit de la carte Visa.
13. Résolution pour les frais de déplacement des pompiers pour la vérification des résidences de la municipalité.
14. Commandite à la bibliothèque « la Plume d'Or ».
15. Demande d'autorisation pour utiliser le territoire de la municipalité et pour l'installation de panneaux d'affichage par le Triathlon de Charlevoix.
16. Demande à la Société canadienne des postes pour le déplacement d'une boîte postale.
17. Estimé reçu de CACI FTD pour la tenue à jour de notre site Web.
18. Correspondance.
19. Divers :
 - a)
 - b)
 - c)
20. Période de questions.
21. Levée de la séance.

2009-03-02

3. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX.

Sur proposition de Monsieur Maurice Chamberland, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 février 2009.

2009-03-03

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 9 février 2009.

2009-03-04

Sur proposition de Monsieur Rémy Belley, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'approuver le procès-verbal de la séance extraordinaire du 11 février 2009.

2009-03-05

4. APPROBATION DES COMPTES À PAYER.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les comptes à payer incluant

les salaires du mois de février 2009, au montant de cent quatre mille cinquante-six dollars et cinquante cents (104 056.50\$) présentés par la directrice générale et secrétaire-trésorière sont acceptés et payés.

2009-03-06

5. SOUMISSIONS REÇUES POUR LE CHEMIN TREMBLAY.

ATTENDU que la municipalité a demandé des soumissions pour :

- les plans et devis pour le développement résidentiel du chemin Tremblay consistant à installer les services d'aqueduc, c'égout domestique, d'égout pluvial ainsi que la mise en place d'une structure de rue et de son revêtement en béton bitumineux.
- la demande de C.A. auprès du ministère de l'Environnement,
- une étude de drainage pour le développement résidentiel et
- sur une soumission séparé une proposition de services pour la réalisation du plan pour le prolongement des réseaux câblés souterrains pour le développement du chemin Tremblay;

ATTENDU que les soumissions ont été reçues dans les délais requis.

ATTENDU que les soumissions reçues sont les suivantes :

- Roche & Associés Ltée.
Plans et devis au montant de 21 500\$ plus les taxes
Réseaux câblés souterrains au montant de 17 000\$ plus les taxes
- CIMA +
Plans et devis au montant de 41 000. \$ plus les taxes
Réseaux câblés souterrains au montant de 20 000. \$ plus les taxes
- Desseau Soprin
Plans et devis au montant de 15 900. \$ plus les taxes
Réseaux câblés souterrains au montant de 3 000. \$ plus les taxes;

ATTENDU que les soumissions ont été ouvertes publiquement et que le nom des soumissionnaires ainsi que leurs prix respectifs ont été déclarés à haute voix lors de l'ouverture desdites soumissions vendredi le 27 février à 16h05;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que les membres du Conseil, de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs acceptent la soumission la plus basse pour les plans et devis du développement du chemin Tremblay seulement soit celle de Desseau Soprin au montant de 15 900. \$ plus les taxes et ce, aux conditions stipulées dans la demande de soumission. Que Monsieur Bernard Maltais, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont mandatés à signer pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, tous les documents relatifs à ce contrat.

2009-03-07

6. ENGAGEMENT DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ADJOINTE.

ATTENDU qu'une offre d'emploi pour le poste de secrétaire-trésorière adjointe a été publiée le 2 février 2009;

ATTENDU que les entrevues pour ce poste ont eu lieu vendredi le 27 février 2009;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Raynald Godin, appuyé par Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que Madame Marie-Josée Pednaud est engagée pour le poste de secrétaire-trésorière adjointe et ce, aux conditions suivantes :

- date d'entrée en fonction : le 9 mars 2009 à 9h.,
- période de probation de 3 mois,
- salaire : 13.75\$ l'heure pour 35 heures/semaine,
- les conditions relatives à cet emploi sont incluses dans la convention collective qui échoit le 31 décembre 2010.

2009-03-08

7. DISSOLUTION DU SISAL INC..

ATTENDU que la municipalité a reçu un extrait du procès-verbal du SISAL INC. en date du 26 février 2009;

ATTENDU que les administrateurs ont démissionné en bloc;

ATTENDU que les administrateurs du SISAL INC. ont adopté une résolution remettant à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs tous les biens et avoirs restants;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu sur division (contre : Messieurs Maurice Chamberland et Raynald Godin) d'accepter tous les biens et avoirs restants du SISAL INC étant convenu que l'administration demeurera à la charge du conseil d'administration jusqu'à sa dissolution. Que Monsieur Bernard Maltais, maire, et Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, sont autorisés à signer tous les documents relatifs au transfert.

2009-03-09

8. MANDAT À MADAME LISE ROBITAILLE, NOTAIRE, POUR LE CONTRAT DU TRANSFERTS DES AVOIRS ET DES ACTIFS DU SISAL INC. À LA MUNICIPALITÉ.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu sur division (contre : Messieurs Maurice Chamberland et Raynald Godin) de mandater Madame Lise Robitaille, notaire, pour effectuer le contrat de transfert des avoirs et actifs du SISAL INC. à la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs.

2009-03-10

10. DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE RELATIVE À L'ENTENTE DE PARTENARIAT RÉGIONAL EN TOURISME RÉGION TOURISTIQUE DE CHARLEVOIX.

ATTENDU la demande de soumissions de la municipalité sur invitation à Groupe-Conseil Enviram 1986 inc. et Daniel Arbour & Associés (résolution 2009-01-07);

ATTENDU que les soumissions reçues sont les suivantes :

- Groupe-Conseil Enviram 1986 inc. au montant de 44 021.20\$ taxes incluses;
- Daniel Arbour & Associés au montant de 41 989.50 taxes incluses;

ATTENDU le rapport favorable du comité d'examen (Monsieur Bernard Maltais et Madame Huguette Marin du CLD) pour l'offre de service de Daniel Arbour & Associés;

ATTENDU que l'offre de service de Daniel Arbour & Associés est retenue sous réserve de l'obtention de la subvention provenant de l'entente de partenariat régional en tourisme, Région touristique de Charlevoix;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémy Belley appuyé par Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'aide financière de 25 000\$ à l'entente de partenariat régional en tourisme, Région touristique de Charlevoix. Que Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, est mandaté pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

2009-03-11

DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU CLD DE LA MRC DE CHARLEVOIX-EST.

ATTENDU la demande de soumissions de la municipalité sur invitation à Groupe-Conseil Enviram 1986 inc. et Daniel Arbour & Associés (résolution 2009-01-07);

ATTENDU que les soumissions reçues sont les suivantes :

- Groupe-Conseil Enviram 1986 inc. au montant de 44 021.20\$ taxes incluses;
- Daniel Arbour & Associés au montant de 41 989.50\$ taxes incluses;

ATTENDU le rapport favorable du comité d'examen (Monsieur Bernard Maltais et Madame Huguette Marin du CLD) pour l'offre de service de Daniel Arbour & Associés;

ATTENDU que l'offre de service de Daniel Arbour & Associés est retenue sous réserve de l'obtention de la subvention provenant de l'entente de partenariat régional en tourisme, Région touristique de Charlevoix et du CLD de la MRC de Charlevoix-Est;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Ginette Boily, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de déposer une demande d'aide financière de 7 000\$ au CLD de la MRC de Charlevoix-Est (programme des services professionnels). Que Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, est mandaté pour et au nom de la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs à signer tous les documents relatifs à cette demande d'aide financière.

2009-03-12

11. MANDAT À MONSIEUR ALAIN GAUTHIER DE RAYMOND CHABOT GRANT THORTON POUR RÉGULARISER LA SITUATION DE LA TVQ AVEC LES AUTORITÉS GOUVERNEMENTALES.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Monsieur Gilles Gaudreault et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Monsieur Alain Gauthier de Raymond Chabot Grant Thorton pour régulariser la situation de la TVQ avec les autorités gouvernementales et ce, pour un montant d'environ 4 000\$.

2009-03-13

12. AUGMENTATION DU CRÉDIT DE LA CARTE VISA.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Cajetan Guay et résolu à l'unanimité des conseillers présents de mandater Madame Suzanne Gaudreault, directrice générale et secrétaire-trésorière, pour augmenter le crédit de la carte Visa de 2 000.\$ à 10 000.\$.

2009-03-14

13. FRAIS DE DÉPLACEMENT POUR LES VISITES DES RÉSIDENCES PAR LES POMPIERS VOLONTAIRES.

ATTENDU que les pompiers volontaires doivent procéder à la visite de toutes les résidences de la municipalité pour la sécurité incendie, selon le schéma de couverture de risques de la MRC de Charlevoix-Est;

ATTENDU que ceux-ci ne sont pas rémunérés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé par Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents qu'un montant de 50\$ pour frais de déplacement soit payer à chaque pompier volontaire et ce, pour chaque tranche de 40 résidences visitées.

2009-03-15

14. COMMANDITE À LA BIBLIOTHÈQUE LA PLUME D'OR.

Sur proposition de Monsieur Raynald Godin, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseiller présents qu'un montant de 200 \$ est commandité à la bibliothèque la Plume d'Or et ce, pour l'achat de 100 sacs réutilisables.

2009-03-16

15. AUTORISATION AU TRIATHLON DE CHARLEVOIX POUR L'UTILISATION DE LA MUNICIPALITÉ POUR LEURS ACTIVITÉS ET LA POSE DE PANNEAUX D'AFFICHAGE.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs autorise l'utilisation de son territoire pour les activités du

Triathlon de Charlevoix pour 2009 et la pose de panneaux d'affichage. Que ceux-ci sont responsables de la sécurité des lieux.

2009-03-17

16. RELOCALISATION D'UNE BOÎTE POSTALE.

ATTENDU que la boîte postale située au 172, rue Principale, doit être déplacée pour la sécurité du public;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs n'a pas de terrain pour relocaliser cette boîte postale;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Cajetan Guay, appuyé par Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander à la Société canadienne des postes de déplacer cette boîte postale et de la relocaliser à un autre endroit plus sécuritaire.

2009-03-18

17. ESTIMÉ REÇU DE CACI FTD.

Il est proposé par Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé par Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter l'estimé reçu de CACI FTD pour la mise à jour du site Web de la municipalité et ce, pour un montant forfaitaire annuel de 240.00\$ pour 2009.

18. CORRESPONDANCE.

TVC-Vm : ré. Demande de don.

Association bénévole de Charlevoix : ré. Demande de don.

2009-03-19

DON À TVC-VM.

Sur proposition de Monsieur Cajetan Guay, appuyé de Monsieur Raynald Godin et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 50\$ à TVC-VM (télévision communautaire Vents et Marées).

2009-03-20

DON À L'ASSOCIATION BÉNÉVOLE DE CHARLEVOIX.

Sur proposition de Monsieur Gilles Gaudreault, appuyé de Madame Ginette Boily et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la municipalité fait don d'un montant de 50\$ à l'Association bénévole de Charlevoix.

2009-03-21

21. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Sur proposition de Madame Ginette Boily, appuyé de Monsieur Maurice Chamberland et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance est levée à 19h37.

MAIRE

**DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE**